

**Mission Permanente de la
République du Mali à Genève**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**Ambassade de la République du Mali
auprès de la Confédération Helvétique**



Genève, le 31 mai 2023

N° **0292** /MPMG/QC

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (Directions des Procédures spéciales) et a l'honneur de lui transmettre ci-joint, les éléments de réponses du Gouvernement, dans la perspective de la présentation du rapport de l'Expert indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et les obligations financières internationales connexes des Etats sur le plein exercice de tous les droits de l'Homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (Directions des Procédures spéciales) l'assurance de sa haute considération.

**Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
(Directions des Procédures spéciales)
Genève**



MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REPONSES AU QUESTIONNAIRE DE L'EXPERTE INDEPENDANTE DES NATIONS UNIES
CHARGEES D'EXAMINER LES EFFETS DE LA DETTE EXTERIEURE ET DES OBLIGATIONS
FINANCIERES INTERNATIONALES CONNEXES DES ETATS SUR LE PLEIN EXERCICE DE TOUS
LES DROITS DE L'HOMME, EN PARTICULIER DES DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET
CULTURELS.

1. Quelles sont les crises qui affectent votre pays et votre région ? Quel est leur nature, leur ampleur et leur impact ?

Depuis 2012, le Mali fait face à une crise multidimensionnelle, caractérisée par la reprise de la rébellion touarègue, la recrudescence de la menace terroriste et de la criminalité organisée, l'instabilité politique et la multiplication des revendications salariales.

Cette crise a imposé au Mali d'orienter les dépenses publiques vers la couverture des dépenses sécuritaires et le paiement des salaires, qui représentent près de 80% des recettes budgétaires, au détriment des dépenses favorables à la croissance, y compris celles relatives au filet de sécurité sociale et à l'investissement.

A cette crise qui gangrène la région du Sahel, s'est ajoutée la crise sanitaire de la COVID-19 et ses effets socioéconomiques. Cette dernière a engendré une contraction de la croissance économique de 1,2% en 2020, à la suite d'une période de croissance forte et résiliente.

En 2022, la reprise post COVID-19 a été entravée par les sanctions économiques et financières prises par la CEDEAO et l'UEMOA contre le Mali, la crise russo-ukrainienne et leurs répercussions sur le cadre macroéconomique, notamment l'inflation, la flambée des prix des hydrocarbures, des engrains et des produits alimentaires et le creusement du déficit budgétaire de 4,7% du PIB à 4,9% en 2022. Cette évolution du contexte menace d'aggraver l'insécurité alimentaire déjà présente et nourrie par les crises susmentionnées.

2. Quels sont les défis auxquels votre pays est confronté dans la gestion de ces crises, notamment en ce qui concerne leurs impacts différentiels et multidimensionnels sur les groupes et communautés défavorisés ?

Les défis majeurs à relever par le Mali dans la gestion de ces multiples crises sont, entre autres :

- la poursuite de la sécurisation du territoire à travers l'équipement des forces armées et de sécurité, en vue de favoriser la reprise de l'activité économique dans certaines zones ;
- le redéploiement de l'administration publique dans les régions du centre et du nord affectées par la crise sécuritaire ;
- le renforcement de la protection sociale et de la sécurité alimentaire ;
- la sécurisation des dépenses sociales et de développement prioritaire.

A cet effet, un meilleur accès au financement, dans un contexte d'assèchement des liquidités sur les marchés financiers et de retrait des partenaires au développement, constitue le plus grand défi.

3. Veuillez faire part des initiatives ou des interventions d'urgence que votre pays a envisagées au niveau national, régional ou mondial pour faire face aux conséquences des différents crises et les gérer.

Pour faire face aux crises, le Mali a, au niveau national, élaboré et mis en œuvre divers plans dont : le plan national multi risques de préparation et de réponse aux catastrophes et le plan de sécurisation intégré des régions du centre. Des lois de programmation ont également été adoptées pour la défense, la sécurité et la justice. Des réformes majeures ont été opérées dans ces secteurs en vue d'accroître leur efficacité d'action.

En outre, en réponse à la crise de la COVID-19, le Gouvernement a mis en œuvre une série de mesures d'appui aux ménages, aux entreprises et à l'économie, dont les coûts effectifs s'élèvent à 212,4 milliards de FCFA en 2020 et 67,5 milliards de FCFA en 2021. Elles incluent des dépenses d'assistance sociale tels que les transferts monétaires aux ménages les plus vulnérables, la subvention des denrées de première, le renforcement des ressources allouées à la sécurité alimentaire. En matière fiscale, elles ont porté sur :

- l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) due sur les factures d'eau émises par la société malienne de gestion de l'eau potable au titre des mois d'avril, mai et juin 2020 ;
- l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) due sur les factures d'électricité émises par la société Energie du Mali au titre des mois d'avril, mai et juin 2020 ;
- les remises d'impôts, au cas par cas et secteur par secteur, au profit des entreprises impactées par les conséquences de la maladie à coronavirus.

4. Du point de vue de l'économie fondée sur les droits, les plans et politiques de relance ont-ils contribué à "reconstruire en mieux" ? Les droits de l'homme, l'égalité de genre, le changement climatique, l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé et d'autres préoccupations connexes ont-ils été pris en considération dans ces plans ?

Les plans mis en œuvre par le gouvernement du Mali intègrent des volets sanitaires et de sécurité alimentaire à travers :

- la subvention de programmes de santé publique comme la nutrition et de régimes de sécurité sociale, notamment le régime d'assurance médicale ;
- la distribution gratuite de céréales et d'aliments bétails aux populations vulnérables.

De manière spécifique, un plan de riposte sanitaire de la pandémie de la COVID-19 a été mis en œuvre par le ministère chargé de la santé.

Aussi, en partenariat avec ONU-Femmes Mali, une note politique sur le processus d'intégration de la dimension genre dans la relance post-COVID-19 a été élaboré par le ministère chargé des Finances. Les actions recommandées dans cette note sont en cours d'opérationnalisation.

5. Quelles mesures ont été mises en place par votre pays pour assurer qu'il mobilise le maximum de ressources disponibles pour la réalisation de ses obligations en matière de droits de l'homme en cette période de crises multiples ? Quels sont les mesures et les mécanismes adoptés pour protéger la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour répondre aux besoins exceptionnels de la population pendant ces crises dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'égalité de genre, l'alimentation et la sécurité sociale ?

Pour mobiliser le maximum de ressources et protéger la marge de manœuvre budgétaire, le gouvernement a, entre autres mesures :

- maintenu à titre exceptionnel le déficit budgétaire à un niveau supérieur à la norme communautaire de 3%, à l'instar de la plupart des pays de la zone UEMOA, à la suite de l'avènement de la COVID-19 ;
- mobilisé du financement sur le marché intérieur à travers l'émission de bons et obligations du trésor ainsi que des appels publics à l'épargne ;
- ouvert un fonds de concours dans le cadre de la riposte à la COVID-19 ;
- conclu des conventions de financement bilatérales et multilatérales en vue de financer des projets d'infrastructures et de développement dans les domaines de la santé et des affaires sociales, de l'alimentation, de la lutte contre le changement climatique, de l'égalité de genre, etc. (voir le budget spécial d'investissement à l'adresse suivante : https://budget.gouv.ml/sites/default/files/Loi%20de%20finances%202023-v_01_23.pdf) ;
- renforcer les mécanismes de gestion de la dette et de la trésorerie de l'Etat ;
- souscrit à un mécanisme régional de couverture des risques climatiques.

En outre, le gouvernement du Mali a bénéficié de l'accompagnement des partenaires au développement, notamment sur le plan de l'assistance humanitaire.

6. Existe-t-il des pratiques, des législations ou des politiques au niveau national ou régional qui pourraient servir d'exemples de cas positives ? Existe-t-il des initiatives de coopération internationale ou régionale qui pourraient être prises en compte dans ce rapport, avec une référence spécifique, si possible, à l'urgence climatique, à la santé, à la dette, à l'économie ou à d'autres crises et aux approches des droits de l'homme dans leur gestion ? Quel est le rôle de votre gouvernement/institution dans ces initiatives et ces décisions sont-elles compatibles avec les obligations en matière de droits de l'homme ?

Les mécanismes de financement d'urgence comme le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF) du Groupe de la Banque mondiale ou l'Instrument de financement rapide (IFR) du Fonds Monétaire International, permettent aux pays faisant face à des catastrophes naturelles, post-conflit ou sanitaires de mobiliser rapidement les financements nécessaires à la mise en œuvre d'actions de riposte.

En outre, l'African Risk Capacity (ARC), dont le Mali est membre, fournit aux États membres des services de renforcement des capacités et de planification d'urgence, l'accès à des systèmes d'alerte précoce de pointe et des installations de mutualisation et de transfert des risques en vue de renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles déclenchées par des

phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que des épidémies et des pandémies. Depuis plusieurs années, le Mali assure ses campagnes agricoles contre le risque de sécheresse.

Pour la campagne 2021/2022, cette assurance couvrait 1 500 000 personnes. Aussi, l'ARC intègre systématiquement une perspective de genre dans ses opérations et ses politiques.

7. Quelles sont les lacunes de l'architecture financière et des cadres multilatéraux existants face à l'ampleur et à l'impact des crises multiples ?

L'une des principales lacunes de l'architecture financière et des cadres multilatéraux existants est la lourdeur et la lenteur des procédures de mise en place et de décaissement des financements.

8. Comment les Etats devraient -ils répondre aux besoins et aux déficits financiers exacerbés par les crises actuelles tout en continuant à soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement et à assurer une croissance à long terme ? Pourriez-vous mettre en évidence quelques bonnes pratiques ?

Il serait intéressant, dans le contexte actuel de crises multidimensionnelles, de repenser les critères d'appréciation de la viabilité de la dette, en y incluant les rendements potentiels des investissements structurants. Cela pourrait permettre aux pays à faibles revenus de mobiliser des ressources permettant de financer des projets qui contribuent à une croissance stable à long terme sans évincer les dépenses sociales.

9. Quelles autres questions l'experte indépendante devrait-elle aborder dans ce domaine, tant pour son rapport à l'Assemblée générale, 78th session, que pour d'autres activités et initiatives qu'elle pourrait entreprendre conformément à son mandat dans le contexte des crises multiples auxquelles sont confrontés les communautés, les nations, les régions et le monde ?

Rien à signaler.-

P/le Ministre P.O
Le Secrétaire Général

Abdoulaye TRAORE
Chevalier de l'Ordre National

